

Courbevoie, le 10 février 2021

M. Jean-François BIEHLER
Président de la Commission d'Enquête
publique relative à l'ouverture d'une
carrière de gypse à Vaujours et
Coubron (93)
25 impasse du Baron Saillard
93800 Epinay sur Seine

Objet : remise du mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse concernant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale et la modification de l'arrêté de servitudes d'utilité publique présentée par la société PLACOPLATRE en vue de l'exploitation d'une carrière de gypse sur Coubron (93470) et Vaujours (93410)

Monsieur,

Vous nous avez remis le 23 janvier dernier, le procès-verbal de synthèse concernant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale et la modification de l'arrêté de servitudes d'utilité publique présentée par la société PLACOPLATRE en vue de l'exploitation d'une carrière de gypse sur Coubron (93470) et Vaujours (93410).

Vous trouverez ci-joint le mémoire en réponse de PLACOPLATRE à l'ensemble des questions de la Commission d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.




Christian BOUIGEON
Directeur Général

Je soussigné, Monsieur Jean-François BIECHLER, Président de la Commission d'enquête publique atteste avoir reçu ce jour le Mémoire en réponse établi par la société Placoplatre.

En foi de quoi la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Corneilles en Parisis, le 10 février 2023,

Signature :


BIECHLER Jean-François
Commissaire Enquêteur
93800 PUNAY SUR SEINE